



Bureau Téléphonique 6/17-18

Compte-rendu

Réunion du Mardi 5 Juin 2018

Membres du Bureau

Présents : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT, Janick KNAEBEL, Gary MARNAY, Fayza ZIOUECHE

Secrétaire de séance : Gary MARNAY

Excusés : Florent CHAYET

Votants présents : 7/8 administrateurs

Ordre du jour

0- Approbation du CR du BP 4 – 5 Mai 2018

1- SECTEUR FINANCIER

- 1.1 Budgets prévisionnels par secteur
- 1.2 Situation financière
- 1.3 Réfection de la toiture du Pôle de Narbonne
- 1.4 Demande du syndic Foncia
- 1.5 PSL34- Dossier social

2- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

3- SECTEUR ADMINISTRATIF

- 3.1 Calendrier des réunions
- 3.2 Convention de mise à disposition de fauteuils para badminton
- 3.3 Lettre de mission financement participatif
- 3.4 Information du Secrétaire Général

4- SECTEUR VIE SPORTIVE

- 4.1 Calendrier
- 4.2 Informations générales

5- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

- 5.1 Responsable de la Commission Formation

6- SECTEUR COMMUNICATION

- 6.1 Point de suivi des dossiers en cours

7- QUESTIONS DIVERSES

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



0- APPROBATION CR du BP 4 – 5 mai 2018

Le CR est proposé au vote sans modification

VOTE 1 // POUR 7

Le CR du BP4 est adopté à l'unanimité

1- SECTEUR FINANCIER

1.1 Budgets Prévisionnels par secteur

La Trésorière générale informe le bureau des difficultés rencontrées pour équilibrer le budget 2018. Un arbitrage de 15 000 euros reste à effectuer. Après débats, il est décidé que cette économie budgétaire sera répartie sur l'ensemble des secteurs, hors administratif, financier et ETR.

Le vote est repoussé au premier Bureau Présentiel de la saison 18-19.

1.2 Situation Financière

La trésorière informe que la comptabilité est à jour, celle-ci étant saisie quotidiennement par le service financier.

Une situation précise sera effectuée au prochain Conseil d'Administration.

1.3 Réfection de la toiture Pôle de Narbonne

La trésorière générale informe de la réception de deux devis concernant la réfection totale de la toiture du pôle de Narbonne. Un premier s'élevant à 9 700 euros et un second pour un montant de 8 474,00 € ce dernier avec des travaux supplémentaires non chiffrés à faire en amont de la réfection. Un complément d'information sera demandé à ces entreprises.

La décision est reportée au prochain Bureau Présentiel.

1.4 Demande du Syndic FONCIA

La trésorière générale informe de la réception d'un courrier émanant du syndic de copropriété jouxtant le pôle administratif et financier de Narbonne. Ce syndic signale des dégradations faites par les pigeons à partir du toit et des fenêtres du siège de la Ligue donnant sur la cour de la copropriété. Un devis à hauteur de 513.48€ TTC relatif au nettoyage et aux travaux de prévention est joint à ce courrier.

VOTE 2 // POUR 7

Le devis de l'entreprise Lifa3D est adopté à l'unanimité

1.5 PSL 34 – Dossier social

Dans le cadre d'une délégation de la gestion sociale du personnel de la ligue, Gary MARNAY a pris contact avec Profession Sport et Loisirs 34.

Ce dernier informe le bureau de la réception d'un devis pour l'analyse des prestations entre le cabinet comptable actuel et cette structure indépendante.

Il est rappelé que le délai de préavis est de 3 mois en cas de changement de cabinet comptable.

2- INFORMATION DU PRÉSIDENT

2.1 Le président effectue un retour sur les différents rendez-vous et réunion auxquels il a participé dont la rencontre avec Harmonie Mutuelle qui souhaite développer un partenariat avec la ligue dans le cadre du développement de la pratique du sport santé.

2.2 L'attribution de la dotation « nouveaux clubs » n'a pas pu se faire cette saison en raison du litige avec nos partenaires. Afin de mettre fin à l'attente et l'impatience légitime de ces clubs, le président propose que ces dotations, prévues initialement au contrat de partenariat, soient prises en charge par la ligue en cas de non-retour de la part de nos partenaires au 15 juin 2018.

VOTE 3 // POUR 7

La prise en charge de la dotation en petit matériel du Pack avantages alloué aux nouveaux clubs est adoptée à l'unanimité

2.3 Pour donner suite à certaines remontées concernant la diffusion des informations, le Secrétaire général rappelle que l'ensemble des destinataires aux réunions institutionnelles est référencé en haut de chacun des documents.

Concernant la diffusion des mails, le document listant les destinataires des adresses mails « Ligues » (@badocc.org) sera transmis au Bureau pour information.

3- SECTEUR ADMINISTRATIF

3.1 Calendrier des réunions

Le Secrétaire général rappelle la procédure pour l'établissement du calendrier Régional :

- réception du calendrier fédéral
- élaboration du calendrier sportif régional par le secteur Vie sportive (jeunes et adultes)
- détermination des dates des réunions statutaires par le secrétariat général
- validation par le bureau
- validation de la date de l'AG par le CA.

À ce jour, le calendrier fédéral a été reçu ainsi que le projet de calendrier VIE SPORTIVE Jeunes et HN.

Suite au déroulement des réunions statutaires de cette saison et après débats, il est décidé de conserver 4 CA pour la saison 2018/2019, ainsi qu'un Bureau par mois, soit présentiel, soit téléphonique en gardant toutefois, pour des raisons logistiques, au moins 15 jours entre un Bureau et un CA. Les 2 réunions du CPC seront également prévues dans ce calendrier.

3.2 Convention de mise à disposition de fauteuils para badminton

La convention a été rédigée par le secrétariat administratif. La commission Parabadminton va compléter cette convention avec l'annexe « État du matériel » permettant d'effectuer l'état des lieux des fauteuils.

La commission Parabadminton peut dès à présent procéder à la récupération des 3 fauteuils toujours en prêt et à leur attribution aux éventuels demandeurs. À ce jour une demande est parvenue à la ligue.

3.3 Lettre de mission financement participatif

La lettre de mission a été rédigée par le secrétariat administratif et est actuellement à la signature de

Mme CASTILLON, missionnée, et du Président.

3.4 Information du Secrétaire Général

- **LOB-R** : La rédaction du 2^{ème} numéro du journal officiel de la ligue, LOB-R, est en cours de rédaction, il recense toutes les décisions prises depuis la parution du n°1.

Le LOB-R n°3 reprendra les décisions de fin de saison dont l'AG 2018.

- **EIP** : Tous les salariés ont été reçus à l'occasion des entretiens individuels professionnels annuels. Le Président, la Trésorière générale et les Secrétaires généraux vont se réunir prochainement

pour statuer sur les différentes demandes des salariés ainsi que sur les objectifs et les évolutions des fiches de poste.

Les contrats de travail vont être actualisés en fonction notamment de la fusion.

- Possibilité de création d'un Comité bi-départemental Gers/Hautes-Pyrénées : Lors des échanges déroulés en marge de l'Assemblée Générale du 26 mai dernier avec Stéphanie FAUVEL, Présidente du Comité du Gers, cette dernière, favorable à la solution proposée de création d'un comité bi-départemental Gers/Hautes Pyrénées (32/65) - comme il en existe déjà 3 au niveau national - va le proposer à l'ordre du jour du prochain CA du Comité.

La prise d'information quant à la procédure à tenir est en cours auprès de la Fédération.

- **Congés d'été**

Le secrétaire général présente les demandes de congés pour la période d'été. Il propose la fermeture de la ligue du 30 juillet au 4 août avec un renvoi de la messagerie téléphonique et des mails vers les salariés présents afin de gérer les urgences.

Après débat, il est proposé également la reprise de tous les salariés au 20 août afin de répondre aux sollicitations arrivées pendant la fermeture et gérer le début de la saison. Aucune absence ne sera acceptée pour la semaine du 20 au 24 août.

VOTE 4 // POUR 7

La période de reprise de l'ensemble du personnel fixée au 20/08/2018 est adoptée à l'unanimité.

4- SECTEUR VIE SPORTIVE

4.1 Calendrier

Le calendrier régional concernant les compétitions jeunes est élaboré, le secrétariat est en attente de la proposition de dates pour les compétitions régionales adultes.

4.2 Informations générales

Le règlement et le cahier des charges des TRJ pour la saison prochaine est en cours de relecture par la commission règlements de la ligue afin d'être soumis au prochain Conseil d'Administration.

La rédaction du dossier de candidature pour le label régional est en cours.

5- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

5.1 Responsable de la Commission Formation

Le Président informe les membres du bureau de la candidature de M. Germain BIEVLIET en tant que responsable de la commission Formation. Cette candidature sera soumise à la validation du prochain Conseil d'Administration.

6- SECTEUR COMMUNICATION

6.1 Point de suivi des dossiers en cours

Le Président informe les membres du bureau qu'il a missionné la commission communication pour la rédaction d'une plaquette de communication afin de pouvoir rechercher des partenaires.

7- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été soumise au bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21H10.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

